



La Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique

Partenaire financier : CasDar n°19AIP5912



ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIERE OVINS BIO EN 2019

Février 2021

Le marché de la viande d'agneau bio a progressé de 19 % en 2019 par rapport à 2018, en tonnages équivalent carcasse, et s'est maintenu en brebis après la reprise observée en 2018. Les filières ovines biologiques sont bien organisées, avec des groupements de producteurs qui drainaient, en 2019, 71 % des volumes d'agneaux bio abattus au national (hors vente directe). La distribution des viandes d'ovins bio reste diversifiée, allant de la grande et moyenne surface à la boucherie artisanale, en passant par la restauration collective et les magasins spécialisés. Une part importante des ovins bio est toujours valorisée en vente directe (23 % des agneaux et 19 % du chiffre d'affaires).

Si les opérateurs ont toujours du mal à faire coïncider sorties et besoins du marché, la couverture des besoins à Pâques continue à s'améliorer, en partie grâce au partenariat entre abatteurs et producteurs qui permet de revaloriser les agneaux à cette période et d'élargir les approvisionnements du nord au sud. En parallèle, des efforts ont été effectués par la Commission Bio Interbev pour relancer la consommation sur l'automne.

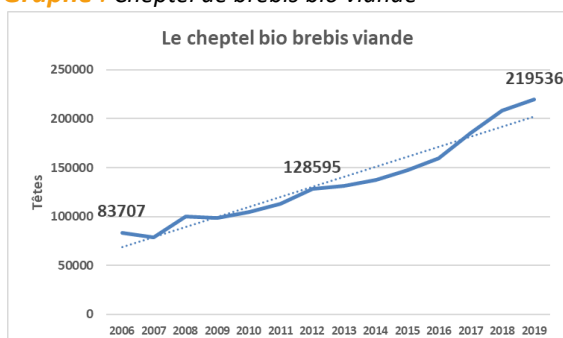
A partir des données de l'Agence BIO, des données de la Commission Bio Interbev et de celles collectées dans le cadre de l'Observatoire du CasDAR agneauxbio (jusqu'à mi-2016) et de celles collectées dans le cadre de ce nouveau CasDAR ReVABio, cette fiche décrit l'état de la production d'ovins viande bio en France. Les données issues des organisations économiques de producteurs vont jusqu'en 2019 grâce au CasDAR ReVABio. Enfin, quelques éléments des cours des ovins bio au stade de la production sont fournis.

LES DONNEES NATIONALES

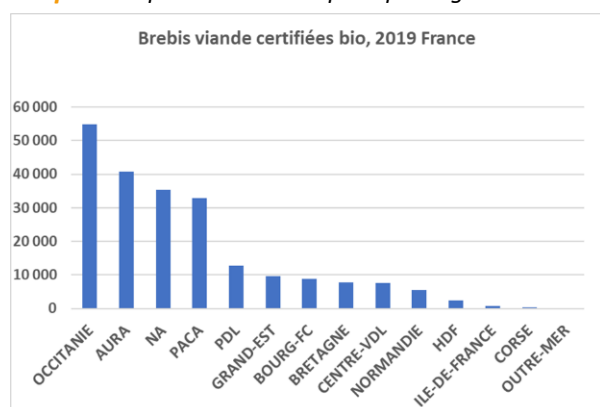
1- La production, source Agence Bio

D'après l'Agence Bio, la France compte 1933 exploitations bio en brebis viande en 2019 (+ 10 % vs 2018). Le cheptel bio de brebis viande en France, s'élève à 219 536 têtes en 2019, en progression de + 6 % vs 2018. En moyenne annuelle depuis 2012, la progression est de +10 %.

Graphe : Cheptel de brebis bio viande

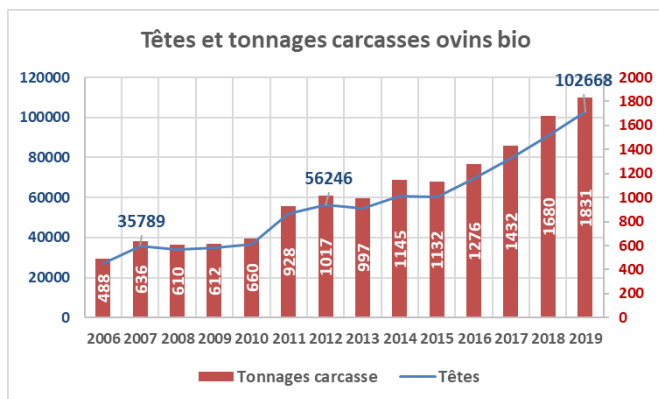


Graphe : Répartition des cheptels par région



Les abattages ovins bio sont en augmentation de + 19 % en 2019 vs 2018, avec un maintien en brebis (233 t).

Graphique : Têtes et tonnages d'ovins biologiques abattus, évolution 2005 à 2019



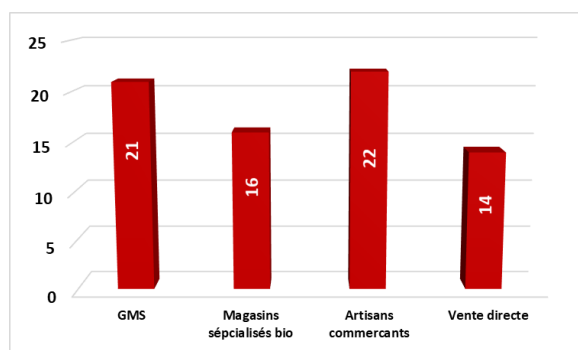
Source Observatoire 2020 Commission Bio Interbev

Tous circuits confondus, les tonnages équivalent carcasse ont progressé en 2019 (+ 19 %). Les brebis représentent 233 tonnes équivalent carcasse et les agneaux 1 628 tonnes équivalent carcasse. Le nombre de têtes abattues représente en 2019, 102 668 animaux (+ 15 % 2019 vs 2018) en ovins bio dont 93 679 agneaux.

2- La distribution des viandes d'ovins biologiques

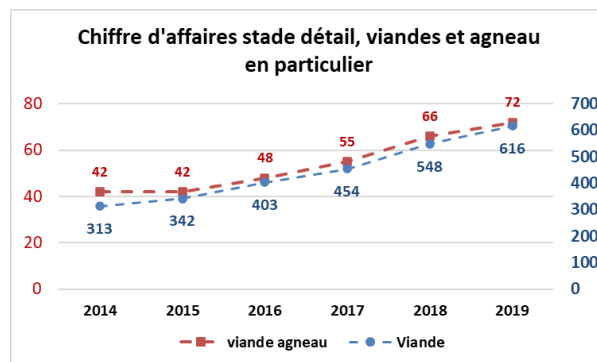
D'après les données Agence Bio, le chiffre d'affaires au stade détail de la viande d'agneau s'établit à 72 millions d'euros pour 2019. On trouve les viandes d'agneaux biologiques dans tous les circuits de distribution. En premier lieu en boucherie (30 %), en GMS (29 %) et en magasins spécialisés (22 %). La vente directe représente 19 %.

Graphique : Distribution des viandes issues d'agneaux biologiques au stade détail, en millions d'euros de chiffres d'affaires (année 2019)



Après une période 2014 à 2015, où la progression a été freinée, en particulier à cause d'un manque de volumes disponibles, le chiffre d'affaires au stade détail a progressé en 2019 (+ 9 %) ; alors que celui de l'ensemble des viandes (bovine, ovine, porcine hors charcuterie) a augmenté de + 12,4 %.

Graphique : Évolution comparée du chiffre d'affaires



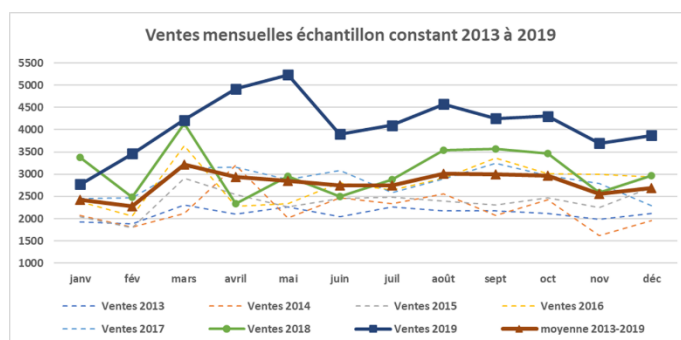
LES DONNEES DES ORGANISATIONS ECONOMIQUES DE PRODUCTEURS

Les ventes d'agneaux bio déclarées par les organisations économiques de producteurs (OEP) en 2019, ont représenté 52 516 têtes, en progression de + 20 % par rapport à 2018 (43 812 têtes).

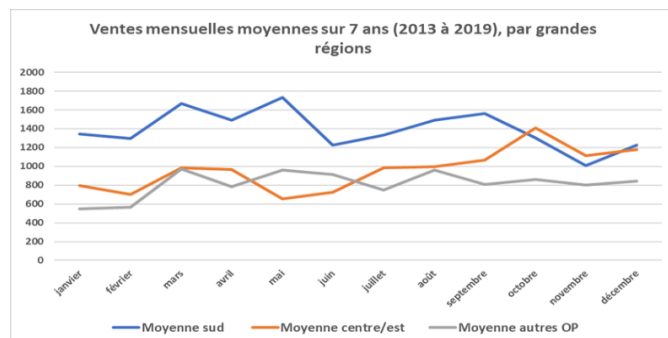
1- Calendrier des ventes d'agneaux et de brebis d'après les déclarations des OEP

En moyenne mensuelle sur 7 années (2013 à 2019), la répartition des ventes d'agneaux bio est la suivante : novembre à février 30 %, mars à juin 35 %, juillet à octobre 35 %. La demande est toujours forte autour de Pâques et la couverture des besoins à cette période a continué à s'améliorer, en partie grâce au partenariat entre les abatteurs et les producteurs pour revaloriser les agneaux à cette période et élargir les approvisionnements du nord au sud.

Graphique : Ventes mensuelles moyennes d'agneaux allaitants biologiques sur 7 années (2013 à 2019)



Graphique : Ventes mensuelles moyennes d'agneaux allaitants biologiques par grandes régions sur 7 années (2013 à 2019)

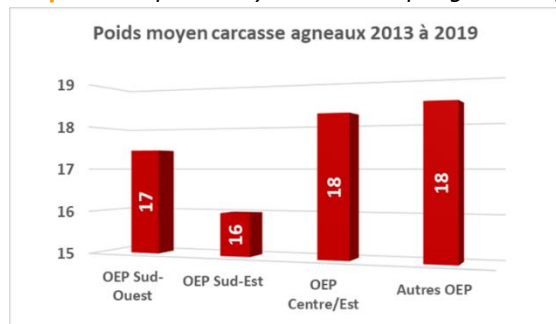


Des différences sont à noter entre grandes régions : les ventes sont généralement plus importantes de décembre à mai dans les OEP du sud, et de mars à octobre dans les OEP de l'ouest, alors que celles des groupements du Centre et de l'Est sont plus importantes sur le deuxième semestre. Globalement, les ventes s'équilibrent, mais elles restent un peu en retrait sur la période janvier-février.

2- La qualité des carcasses

- ➔ **Les poids** moyens carcasse se situent dans la fourchette 16,7 kg à 19,4 kg en 2019, variables selon les régions.

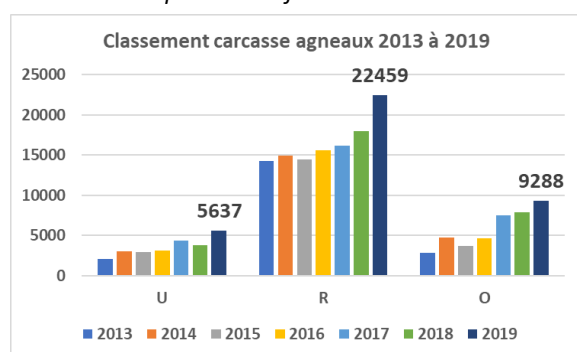
Graphique : Les poids moyens carcasse par grande région



Commentaires du graphique : « Sud-Ouest » correspond aux anciennes régions Aquitaine, Midi Pyrénées, Languedoc Roussillon, Sud Est à PACA, Rhône Alpes ; « Centre/Est » correspond à Limousin, Auvergne, Bourgogne ; « Autres OEP » correspond à +50% dans l'Ouest (dont Poitou-Charentes). Les poids de carcasse sont plus élevés dans le Nord de la France et plus légers dans le Sud.

- ➔ **Le classement des carcasses** : une majorité de carcasses en R, quelle que soit l'année.

Graphique : Le classement des carcasses selon la grille EUROP de classement pour la conformation



Commentaires du graphique : le pourcentage des différentes classes de conformation, est relativement stable sur les 7 années de suivi : plus de 60 % des carcasses sont classées en R, avec un engraissement 3 qui domine à 61 % quelle que soit la classe de conformation.

- ➔ **En brebis de réforme**, les poids de carcasse varient entre 24,0 et 31,4 kg, et les classements sont en majorité en O et un peu en R. Les races rustiques dominent.

DES FILIERES BIEN ORGANISEES

Vingt-sept organisations économiques de producteurs rassemblent 53 % des exploitations bio en brebis viande et « drainent » 71 % des agneaux abattus en bio et en filières organisées (23 % sont abattus en vente directe), dans 29 abattoirs français. Les 1 019 exploitations bio en brebis viande recensées sur les 1 933 en France, sont situées dans 11 (anciennes) régions. Les régions Aura, Occitanie et Nouvelle Aquitaine, représentent 70 % du total des agneaux dont on connaît l'origine géographique.

Le suivi réalisé dans le cadre de l'Observatoire agneaux bio montre que des régions ont bénéficié des filières existantes, en les rejoignant, voire ont créé leurs propres organisations, contribuant à augmenter le taux de valorisation des agneaux élevés en bio dans des filières bios.

LES COURS DES OVINS BIO

¹Les cours des agneaux bio rendus abattoir ont progressé entre 2013 et 2018 (+ 2 % en linéaire). En 2019, ils ont reculé de 3 %. Le différentiel avec le conventionnel en faveur des cours bios, s'est établi à + 13 % en moyenne annuelle (+ 0,83 €).

¹agneaux 16/22 kg, moyenne classement RU engraissement 2-3

Auteur : DEGLORIE Jean-François (ForéBIO)

Comité de lecture : BELLET Vincent (Idele), LEGRAND Isabelle (Idele), MATRAS Cassandre (Idele), MIQUEL Marie (Idele)

Sources : Agence Bio, Commission Bio Interbev, Observatoire du CasDAR agneauxbio, CasDAR ReVABio

Crédit photo : BENOIT Marc

Mise en page : BUGAUT Héloïse (ABioDoc-VetAgro Sup)

Contacts :

DEGLORIE Jean-François (ForéBIO)
Tél : 02 51 07 05 93
jean-francois.deglorie@wanadoo.fr

BELLET Vincent (Idele)
Tél : 05 49 44 74 94
vincent.bellet@idele.fr

EXPERTON Catherine (ITAB)
Tél : 06 58 82 17 48
catherine.experton@itab.asso.fr

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La responsabilité du financeur ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans la publication.

FORÉBIO
Fédération des Organisations Économiques 100% Bio des agropasteurs de France

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele

itab
l'institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques

Et les partenaires suivants : Inrae de Clermont-Theix, FRAB Nouvelle-Aquitaine, BioCentre, CAB Pays de la Loire, Bio 63, Haute-Loire Bio, Bio 46, CIVAM Bio 09, MRE de PACA, EPLEFPA de Montoire, EPLEFPA de Tours-Fondettes, CFPPA St-Affrique et ABioDoc- VetAgro Sup.